



# MOSELLE FIBRE

**Objet : Budget Primitif 2021 du budget annexe médiation numérique**

## COMITE SYNDICAL DU 22 MARS 2021 DELIBERATION N° CSD 2021-172

Le 22 mars 2021, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick WEITEN.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Luc CORRADI, M. Jean-Paul DASTILLUNG, Mme Viviane FATTORELLI, M. Nicolas KARMANN, M. Roland KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Fernand LORMANT, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Eraldo MARRONI, M. Alphonse MASSON, M. Thierry MICHEL, M. Zénon MIZIULA, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Bernard SIMON, M. Bernard TREUVELOT, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Michel ROUCHON, Mme Brigitte TORLOTING.

Etaient Absents/Excusés : Mme Nathalie AMBROSIN-CHINI, M. Denis BAUR, M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, M. Pascal BUCHHEIT, M. Jérôme END, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Edouard JACQUE, Mme Danièle JAGER-WEBER, M. Franck KLEIN, M. Dominique LEROND, M. Frédéric LEVEE, M. Jean MARINI, M. Jean-Louis MASSON, Mme Peggy MAZZERO-BECKER, Mme Katia MULLER, M. Michel PAQUET, M. Patrick PIERRE, M. Alain PIERROT, M. Frédéric PROKRANDT, M. Patrick REICHHELD, Mme Myriam RESLINGER, M. Philippe SCHOTT, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZAK, M. Laurent STEICHEN, M. David SUCK, M. Thierry UJMA, M. François WERNER, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur Patrick RISSER a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants,

**VU** l'instruction interministérielle portant nomenclature budgétaire et comptable M14,

**VU** le rapport n° CSR 2021-172 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 22 mars 2021,

**CONSIDERANT** les inscriptions budgétaires décrites, ci-après :

Sur l'initiative du Département de la Moselle, le syndicat mixte MOSELLE FIBRE a été créé en 2015 avec 14 intercommunalités dans le cadre du Plan France Très Haut Débit pour apporter la fibre optique jusqu'à l'habitation.

Désormais, l'action publique mosellane en matière de numérique est tournée vers le développement des usages et l'accompagnement du développement numérique du territoire.

Le projet de médiation numérique porté par MOSELLE FIBRE s'articule en 3 axes :

- Organiser les acteurs locaux de médiation et co-financer les Pass Numériques pour permettre à 30 000 personnes éloignées de l'emploi, seniors et artisans, commerçants, agriculteurs, de participer à des ateliers d'acquisition de compétences numériques significatifs, de proximité et gratuits ;
- Sur la base des process mis en œuvre dans le cadre du pass numérique, construire une filière de médiation permettant aux organismes publics ou privés de former leurs usagers ou clients ;
- Créer et animer un réseau d'aidants numériques par l'intermédiaire de 5 médiateurs numériques répartis sur le territoire mosellan.

Premier projet financé par la partie « Usages » du retour sur investissement de l'infrastructure FttH des membres de MOSELLE FIBRE, il vous est proposé la création du Budget Annexe de médiation numérique.

Comme le permet l'instruction comptable M14, il est possible de créer un budget annexe afin de retracer les dépenses et les recettes allouées à un projet ou un service.

Cette création n'est donc pas obligatoire et correspond à une volonté de transparence et de bonne gestion.

Ce budget annexe est créé sous l'instruction comptable M14 en service public administratif.

## **1. BUDGET 2021**

### **a. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Les tableaux ci-dessous présentent les grandes masses des sections d'investissement et de fonctionnement du Budget Primitif (BP) 2021 du budget annexe en mouvements réels :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	50 000,00	50 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		
=	=	=
<b>Total de la section d'investissement (3)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	1 000 000,00	1 000 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
=	=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (4)</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>

<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>1 050 000,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

Le projet de BP présente une situation en équilibre à hauteur de 1 050 000,00 €.

#### b. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

##### 1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont vocation à retracer les dépenses courantes du budget annexe de MOSELLE FIBRE (charges de personnel, de conseils, d'administration générale...). Les dépenses de fonctionnement correspondent donc aux moyens humains et matériels mobilisés pour conduire le projet de médiation numérique.

**Le budget de fonctionnement du Budget annexe s'élèverait à 950 K€ pour l'exercice 2021.** Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- **Frais de personnel médiation : 165 K€.** Il est prévu le recrutement d'un chef de projet médiation numérique pour l'organisation des ateliers de formation au numérique et de 5 médiateurs pour former les aidants numériques ;
- **Appui et animation : 70 K€.** Un marché d'appui au projet de médiation numérique sera conclu pour accompagner le Syndicat en matière d'édition de Pass numérique, de labellisation des acteurs de médiation et de formation des médiateurs.
- **Environnement des postes : 10 K€.** Les 5 médiateurs agiront sur les territoires, ce qui nécessite la location de véhicules.
- **Acquisition de Pass numérique : 700 K€.** Cette somme sert à acquérir les Pass numériques, à financer la prestation d'appui au déploiement de ces Pass et à l'environnement des postes de médiateurs (fournitures administratives, véhicules...).
- **Dépenses exceptionnelles : 5 K€.**

## BILAN DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)			780 000,00	780 000,00	780 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)			165 000,00	165 000,00	165 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (3)					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>				<b>945 000,00</b>	<b>945 000,00</b>	<b>945 000,00</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)			5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)			50 000,00	50 000,00	50 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 000 000,00</b>

## 2. Recettes de fonctionnement

### Participations de fonctionnement des membres

- Subvention de fonctionnement versée par le budget principal de **MOSELLE FIBRE** de **385 K€** issue de la part « Usages » du retour sur investissement de l'infrastructure FttH.
- **Participations des membres de MOSELLE FIBRE : 210 K€**, comme acté par le Bureau de MOSELLE FIBRE du 7 janvier 2021, les Pass numériques sont financés à hauteur de 30 % par les membres de MOSELLE FIBRE lorsque ceux-ci sont utilisés pour une formation.

### Recettes dans le cadre du projet de médiation numérique

- **Subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : 405 K€**, MOSELLE FIBRE a obtenu une subvention de 1,5 M€ pour le déploiement des Pass numériques. L'ANCT finance 40 % du montant d'un Pass numérique, la somme budgétée pour 2021 est évaluée à 280 K€. Par ailleurs, l'ANCT finance les postes de médiateurs (125 K€).

### BILAN DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
4	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)			615 000,00	615 000,00	615 000,00
5	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)			385 000,00	385 000,00	385 000,00
<b>total des recettes de gestion courante</b>				<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
6	PRODUITS FINANCIERS					
7	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
8	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
<b>total des recettes réelles de fonctionnement</b>				<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
142	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)					
143	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
<b>total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>				<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
						+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						
						=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 000 000,00</b>

C. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. Dépenses d'investissement : 2021, acquisition du matériel pour les conseillers numériques

Les dépenses d'investissement de 2021 se répartissent comme suit :

**Acquisition de matériel : 50 K€**, permettant d'acquérir l'équipement informatique des médiateurs numériques ;

**BILAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (y compris programmes) (6)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)			50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>				<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION - BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES - (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
<b>Total des dépenses financières</b>						
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>				<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>						
<b>TOTAL</b>						<b>50 000,00</b>
						+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>50 000,00</b>

## 2. Recettes d'investissement

### BILAN DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)					
<b>Total des recettes financières</b>						
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>						

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)			50 000,00	50 000,00	50 000,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>				50 000,00	50 000,00	50 000,00

<b>TOTAL</b>					<b>50 000,00</b>
--------------	--	--	--	--	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					
--	--	--	--	--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>50 000,00</b>
---	--	--	--	--	------------------

\*\*\*

Le Président précise qu'en vertu des dispositions prévues par l'instruction comptable M14, le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres. Telles sont les caractéristiques essentielles du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2021, sur lequel je vous demande de bien vouloir délibérer.

#### LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- ARTICLE 1 : **ADOpte** la création du Budget annexe de médiation numérique sous nomenclature M14 ;
- ARTICLE 2 : **ARRETE** le Budget annexe pour 2021 à 1 050 000,00 € en dépenses et en recettes, répartis ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Total de la section d'investissement	50 000,00	50 000,00
Total de la section de fonctionnement	1 000 000,00	1 000 000,00
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>1 050 000,00</b>

- ARTICLE 3 : **VOTE** les diverses inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans les tableaux ci-avant, étant précisé que le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- ARTICLE 4 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 24

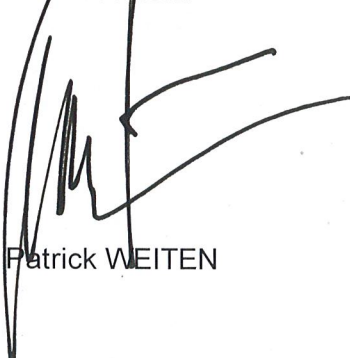
Adopté par : 24 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au Préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

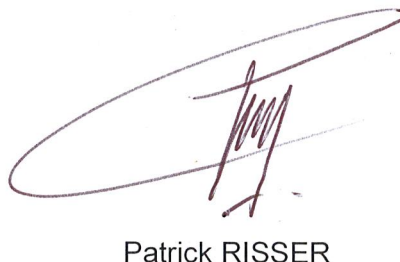
Pour extrait conforme,

Le Président



Patrick WEITEN

Le Secrétaire



Patrick RISSER